

La ministre de la Justice s'adressera aux entrepreneurs moulinois

Terrebonne, le 6 janvier 2020 – La Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM) a l'honneur d'annoncer la visite de la ministre de la Justice et ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, Madame Sonia LeBel le 14 février prochain à Terrebonne. Celle-ci sera conférencière invitée lors du deuxième dîner hors-série de la CCIM de la saison.

Quand: Vendredi 14 février 2020, dès 11h30

Endroit: Impéria Hôtel & Suites
2935, boulevard de la Pinière, Terrebonne J6X 0A3

« C'est un honneur de recevoir Madame LeBel, souligne le directeur général de la Chambre de commerce, Pierre Berthiaume. Les défis auxquels fait face le système de justice sont nombreux et la ministre de la Justice du Québec en est bien consciente. Son gouvernement s'affaire déjà à mettre en place de nouveaux projets de lois qui auront un impact direct sur l'ensemble de la population.

Lors de ce dîner-conférence, la ministre s'assurera d'apporter des réponses aux enjeux qui préoccupent les entreprises d'ici. La cellule Affaires au féminin de la CCIM est fière de s'associer à cet événement qui met de l'avant la carrière d'une femme politique québécoise.

La Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins est fière d'organiser un tel événement à caractère informatif pour la population de la région. Celui-ci est d'ailleurs ouvert à tous pour un montant de 85\$.

Il est possible de réserver vos billets en ligne au www.ccimoulins.com ou encore en téléphonant à la CCIM au 450 966-1536.

À propos de la CCIM

La Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins compte plus de 700 membres de la communauté d'affaires et dessert les villes de Terrebonne et Mascouche. Par le biais d'activités, d'événements et de formations, la CCIM crée des opportunités de rencontre et contribue à l'épanouissement des entrepreneurs et des professionnels. Ayant une vision d'avenir, les membres de son vaste réseau participent au rayonnement de la MRC Les Moulins.